



Grenoble, le 21 août 2015

Communiqué de presse

Tunnel du Chambon

De nouvelles mesures en vue de l'amélioration des conditions de transport des riverains sur le lac du Chambon

A l'issue de la réunion organisée ce jour à la Préfecture de l'Isère et présidée par M. Patrick LAPOUZE, Secrétaire Général de la Préfecture de l'Isère, entouré des acteurs concernés par la problématique sécuritaire autour du Tunnel du Chambon, plusieurs mesures ont été actées en vue de l'amélioration des conditions de transport des riverains sur le lac du Chambon. En effet, compte-tenu des observations géologiques confirmant la stabilisation des vitesses de glissement, plusieurs mesures sont prises ou envisagées pour améliorer les conditions de transport des riverains sur le lac du Chambon :

- élargissement des plages horaires à compter du mardi 25 août : **6h30 - 9h30, 12h00 - 14h00, 16h00 - 19h00, 7 jours / 7,**
- à l'étude avec le conseil départemental 38 : rétablissement de la circulation d'un catamaran précédemment utilisé, présentant plus de confort pour l'embarquement et la navigation,
- à l'étude par le conseil départemental 38 : utilisation d'une embarcation de type "maritime", plus sûre et plus confortable, espérée à partir du 1er septembre.

La présence sur place de sapeurs-pompiers est maintenue pendant les plages de circulation des navettes lacustres.

En accord avec les municipalités riveraines, la navette par hélicoptère est suspendue.

Les travaux sur la rive opposée suivent le calendrier prévisionnel.

Une concertation locale sur les besoins en circulation sur cette voie de secours sera conduite début septembre, dès que tous les paramètres techniques liés à la circulation seront connus.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 07
communication@isere.pref.gouv.fr

